

DÉCISION DG 2020-26

Délégation de signature dans le cadre des astreintes administratives

Le Directeur,

- Vu le Code de la santé publique et notamment ses articles L6143-7 et D6143-33 à D6143-35,
- Vu la loi n°2019-774 du 24 juillet 2019 relative à l'organisation et à la transformation du système de santé,
- Vu la loi n°2016-041 du 26 janvier 2016 portant modernisation du système de santé,
- Vu la loi n°2009-879 du 21 juillet 2009 portant réforme de l'Hôpital relative aux Patients à la Santé et aux Territoires,
- Vu le décret n° 2009-1765 du 30 décembre 2009 relatif au directeur et aux membres du directoire des établissements publics de santé,
- Vu les arrêtés du Centre National de Gestion des 4 et 24 novembre 2020 nommant Monsieur François-Jérôme AUBERT en qualité de Directeur des Centres Hospitaliers Esquirol à Limoges et La Valette à Saint-Vaury, et de l'EHPAD La Chapelaude à La Chapelle-Taillefert à compter du 1er décembre 2020,
- Vu la convention de Direction commune du 03 décembre 2019 entre le Centre Hospitalier Esquirol, le Centre Hospitalier La Valette de Saint-Vaury et l'EHPAD de la Chapelle-Taillefert,

DECIDE

Article 1 : Délégation de signature est donnée au personnel de direction ou personnel administratif ou personnel technique, représentant de l'autorité légale, à l'effet de signer, au cours des astreintes administratives qu'il assure, toute décision, correspondance ou formulaire officiel lié à la vie hospitalière notamment la prise en charge des patients, à la gestion des ressources humaines, à la sécurité des personnes et des biens, à la continuité du service public ou présentant un caractère d'urgence manifeste.

Les personnels qui assurent des astreintes administratives conformément à un tableau d'astreinte annuel sont désignés ci-après :

- Mme Claude DUBOIS-SOULAS, Directrice Adjointe,
- Mme Francine GOURINEL, Coordonnateur Général des Soins,
- Mme Salomé FRADET, Directeur Adjoint,
- M. Luc-Antoine MAIRE, Directeur Adjoint,
- M. Anibal ALMOSTER, Directeur Adjoint,
- Mme Marie-Christine CAMPANAUD, Directrice des Soins (ff)
- Mme Laura MARTINE, Directrice Adjointe,
- M. Pascal MOKZAN, Directeur Adjoint,
- Mme Pascale BARIANT, Attachée d'Administration Hospitalière,
- Mme Géraldine BARRUCHE, Ingénieur Qualité,
- Mme Marie-France BOISSEUIL, Attachée d'Administration Hospitalière,
- Mme Nathalie GOURAUD, Attachée d'Administration Hospitalière,
- Mme Caroline BOTTON, Attachée d'Administration Hospitalière,
- Mme Dominique BRETENOUX-PENNEQUIN, Attachée d'Administration Hospitalière,
- M. Stéphane DESTRUHAUT, Attachée d'Administration Hospitalière,
- Mme Elodie GUINET, Attachée d'Administration Hospitalière.
- Mme Marine PELLETIER, Attachée d'Administration Hospitalière.
- M. Emmanuel JAVERLIAT, Ingénieur Hospitalier.

Article 2 :


Cette décision prend effet au 1er décembre 2020 et remplace en s'y substituant toutes les délégations précédentes relatives au même domaine.

Article 3 :

La présente décision sera notifiée aux intéressés, transmise à Monsieur le Trésorier du Centre Hospitalier Esquirol, communiquée au Conseil de Surveillance et fera l'objet d'une publication au Recueil des Actes Administratifs de la Préfecture de la Haute-Vienne.

Elle est également publiée et consultable sur les sites intranet et internet du CH Esquirol.

A Limoges, le 1er décembre 2020.

Le Directeur,

François Jérôme AUBERT